

CRISE SANITAIRE COVID-19

Point de situation au Conseil départemental du Val d'Oise

Après la mise en place de son dispositif de crise depuis un mois, le Conseil départemental du Val d'Oise et ses agents continuent d'être mobilisés pour répondre au mieux à la crise et prendre les décisions nécessaires pour le bon fonctionnement de la continuité du service public sur le territoire. Le télétravail a été privilégié pour tous les agents du Département dont les missions le permettent.

« A l'heure où la France se prépare à prolonger le confinement de la population, le Conseil départemental du Val d'Oise reste mobilisé pour maintenir ses services publics de premières nécessités pour les Valdoisiens les plus fragiles. Je reste en lien quotidien avec les services de la Préfecture et de l'Agence régionale de santé avec lesquels une collaboration très efficace est établie. Je remercie les agents et les professionnels de santé du Conseil départemental qui font un travail remarquable dans des conditions sanitaires strictes pour accueillir et accompagner les Valdoisiens. Je salue aussi l'action des pompiers du Val d'Oise qui se mobilisent pleinement pour soulager leurs collègues du SAMU dans cette lutte contre le covid19. J'ai une profonde admiration pour tout le personnel soignant et les renforts venus en nombre, sur le front nuit et jour, pour sauver des vies et combattre ce virus. Aux Valdoisiens, une seule vraie consigne : pour sauver des vies, restez chez vous! » souligne Marie-Christine Cavecchi, Présidente du Département du Val d'Oise.

■ Continuité pédagogique dans les collèges sur moncollege.valdoise.fr

Depuis le 12 mars, le Département du Val d'Oise et la direction départementale des services de l'Education nationale, assurent la continuité pédagogique en offrant aux collégiens, aux enseignants et aux familles des outils numériques gratuits (Encyclopédie Universalis et la ressource audiovisuelle Educ-Arte, la solution Wooclap) et facilement accessibles sur le portail moncollege.valdoise.fr. Près de 170 000 connexions sont dénombrées par jour avec un record ce mardi 24 mars à 11h de 15 000 visites simultanées. Les équipes du Département travaillent quotidiennement pour améliorer les services du portail qui peut accueillir aujourd'hui 25 000 visites en simultané.

A noter : Le Département va procéder cette semaine au prêt de plus de 200 tablettes aux familles de collégiens ne disposant pas d'outils informatiques à domicile. Ces tablettes seront livrées dans une vingtaine de collèges REP/REP+ du territoire. Le Principal du collège contactera les familles identifiées pour qu'elles puissent récupérer leur tablette.

■ Services sociaux, Centres de dépistages et de soins et PMI

Pour maintenir le service public aux Valdoisiens les plus fragiles, aux familles et leurs enfants en bas âges, les professionnels de santé de 15 antennes PMI, 3 centres de dépistages et de soins, et 5 services départementaux médico-sociaux sont disponibles par téléphone ou sur place dans des conditions d'accueil strictes (prise de rendez-vous obligatoire). La liste est disponible sur valdoise.fr/coronavirus.

L'accueil téléphonique est notamment assuré dans les services médico-sociaux pour évaluer les situations d'urgence alimentaire, la mise à l'abri des personnes vulnérables et l'écoute-orientation des femmes victimes de violence.

La Présidente du Département avait sensibilisé la semaine dernière le Premier ministre sur le travail des professionnels de la Protection de l'enfance du Val d'Oise ne bénéficiant toujours

pas de dérogations pour la garde de leurs enfants, afin de faciliter l'exercice de leur métier pendant cette crise. Le Gouvernement a donné une suite favorable le week-end dernier ; depuis mardi cette dérogation s'applique aux enfants (crèche, école, collège) de ces professionnels.

■ **Maison départementale des personnes handicapées (MDPH)**

Le site à Cergy est fermé mais la MDPH reste joignable au 01 34 25 16 59 et par email à maisonduhandicap@valdoise.fr pour répondre aux Valdoisiens. Le dépôt des dossiers est toujours ouvert en ligne sur services-en-ligne.valdoise.fr.

■ **EHPAD et résidences autonomie**

Les EHPAD et résidences autonomie appliquent des règles strictes pour protéger efficacement les personnes âgées fragiles dont ces établissements ont la charge. Le Conseil départemental met en place cette semaine la plateforme sécurisée de la communauté Ammy.fr. Il s'agit d'un réseau social sécurisé de dialogue et de partage entre les familles et les personnes âgées en résidence autonomie ou EHPAD sur le territoire. Des visioconférences, des partages de textes, photos et vidéo seront possibles avec un animateur dans chaque établissement.

■ **Soutien aux entreprises prestataires du Conseil départemental**

Depuis le début du confinement instauré par les autorités en période de crise sanitaire, le Conseil départemental a pris trois mesures pour aider ses entreprises prestataires :

-sauf exceptions, toutes les dates limites de remise d'offres de l'ensemble des consultations actuellement ouvertes sur la plateforme des marchés publics du Conseil départemental sont reportées de 3 semaines et jusqu'à 2 mois pour certains marchés (direction des routes).

-aucune pénalité ne sera appliquée aux entreprises rencontrant des difficultés dans l'exécution des marchés du fait de cette crise

-sur demande de l'entreprise, un accord exceptionnel peut être accordé pour modifier les rythmes de paiement du Conseil départemental à ses entreprises prestataires en difficulté

■ **Routes départementales et Transports des personnes handicapées**

Plus de trente agents de la Direction des routes du Conseil départemental sont mobilisés dans le cadre du plan de continuité d'activité. Pendant cette crise sanitaire, ils poursuivent les missions de surveillance sur le réseau des routes départementales (1100 km) et d'entretien d'urgence. Ils effectuent également une veille sur les chantiers de voirie arrêtés du fait du confinement.

L'agence PAM 95 à St Brice sous Forêt est fermée mais reste joignable au 01 77 02 20 20. Le transport des personnes handicapées est maintenu dans les conditions strictes instaurées par le gouvernement avec une attestation de déplacement dérogatoire.

Contact presse :

Département du Val d'Oise

Guillaume TESSIER

07 84 39 0910

Guillaume.tessier@valdoise.fr